

« Formation Initiale au métier de comédien.ne »

La classe préparatoire

1er semestre d'intégration

Avant de se lancer dans la formation professionnelle, l'école propose aux candidats d'effectuer une année préparatoire afin d'entrer dans le Cycle Professionnel avec un maximum d'atouts.

L'année préparatoire est consacrée aux bases du métier de comédien. L'élève expérimente ses aptitudes, questionne son propre désir de théâtre, développe sa sensibilité artistique. C'est le temps des découvertes et de l'essai. En mettant quotidiennement son désir à l'épreuve du travail, il peut tester la profondeur de son engagement.

Elle se divise en deux semestres :

-Le semestre d'intégration qui commence début octobre et se termine début février par une évaluation devant un jury, et un entretien. A l'issue des évaluations et des entretiens, le jury décide du passage en semestre probatoire ou de l'arrêt des études.

-Le semestre probatoire qui débute fin février et se termine fin juin par plusieurs représentations publiques suivi d'un entretien avec le conseil des professeurs. A la fin de l'année préparatoire et s'il a reçu un avis favorable du conseil des professeurs, l'élève peut intégrer le Cycle professionnel.

Au cours de ces deux semestres seront abordés, le Travail du Théâtre - L'imaginaire et son rapport à l'action et au langage – l'Exploration et la connaissance de l'action dramatique par l'improvisation le Travail du Corps - Disponibilité, écoute et réactivité. L'Espace – Rythme Travail de la Voix – la Découverte de son instrument vocal. L'Approche de la voix chantée et parlée

Formation Initiale au métier de comédien.ne -

Classe préparatoire

1er semestre d'intégration d'Octobre à Février (138 h)

-16 semaines - 9 heures hebdomadaires* – Accessible** aux personnes en situation de handicap -

Formation en présentiel. Délai d'accès de 48h

*Danse : 1h30 / 22h30 sur le semestre

*Chant : 1h / 15h sur le semestre

*Théâtre : 6h30 / 100h30 sur le semestre

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

A l'issue de cette première année, chaque élève comédien aura :

- appréhender les bases du métier de comédien.
- expérimenter ses aptitudes à la pratique du théâtre, de la danse et de la voix.
- s'être questionné sur son propre désir de théâtre, son engagement
- avoir développé sa sensibilité artistique.

C'est le temps des découvertes, de l'essai

PRÉREQUIS

Avoir 18 ans. Avoir participé au week-end d'intégration ou à un stage d'été.

CONTENUS

EXERCICES

L'Acteur et l'espace (réel et imaginaire).

L'Acteur et les 5 sens

L'Acteur et sa relation au (x) partenaire(s)

L'Acteur et son imaginaire.

L'Acteur et sa mémoire

L'Acteur et observation

INTERPRÉTATION

Lire et Interpréter des textes théâtraux. Jouer des scènes du répertoire.

Comprendre l'action dramatique* et développer son imaginaire.

Explorer l'action dramatique au moyen de l'improvisation.

Construire un objet théâtral qui rende compte de son imaginaire personnel. (Parcours libre)

* L'action dramatique (tout ce qui a trait à l'action drama, en grec) est l'ensemble des événements montrés ou racontés sur scène qui permettent de passer, avec logique, d'une situation initiale à une situation finale.

CORPS ET VOIX

Échauffement du corps. Disponibilité, écoute et réactivité. Espace – Rythme

Travail de la Voix : Découverte de son instrument vocal à travers des exercices de respiration, de sonorisation et d'articulation. Approche de la voix chantée et parlée

AUTO COURS

En petits groupes de travail autonome, sur un thème imposé, les élèves mettent en forme des spectacles qu'ils présentent la semaine suivante à la classe et qui sont commentés par tous..

EVALUATION

Fin du semestre initiation : Évaluation, théâtre/danse/chant suivi d'un entretien avec un jury composé de l'équipe pédagogique et d'un professionnel invitée.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS / CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'Interprétation théâtrale-

-Savoir mettre en jeu et comprendre les situations (/10)

(Capacité à envisager et comprendre l'action dramatique, le sous texte qui fait la spécificité du texte théâtral)-

– Capacité d'Imagination, d'interprétation et comprendre l'enjeu de l'écriture (/10)

Les Techniques théâtrales -

- Savoir articuler, capacité à atteindre le public par la profération (/10)

- S'engagement physiquement et faire preuve de créativité corporelle (/10)

La Danse -

- Savoir traiter un thème (/2),

- Savoir maîtriser les techniques abordées *(Eléments techniques de danse : équilibre, saut, tour, chute,... / Qualité du mouvement / Musicalité / Utilisation de l'espace)* (/4)

- Intégrer la dimension artistique *(Faire preuve de créativité, d'Interprétation, et sens de la composition)* (/4)

Le Chant-

- Capacité de justesse de la voix (/4)

- Capacité d'Interprétation (/4)

- Aptitude à faire preuve d'expression artistique hors du chant *(mise en espace, physicalité)* (/4)

OBJECTIFS de SORTIE

Entrée en second semestre

Frais d'inscription et de dossier : 99 €

Frais de scolarité : 1290 €

La Cie. Maritime

École de l'Acteur et des Arts de la Scène



La Cie. Maritime

24 avenue de la Croix du Capitaine

34 070 – Montpellier

www.laciemaritime.com

** pour l'accessibilité des personnes à handicap merci de nous contacter*

Tel : 06.67.10.70.36

contact@laciemaritime.com / adm.sarl.maritimes@sfr.fr